

Motion relative à la situation de Ford Aquitaine Industries

Le groupe Ford a annoncé, lors du comité d'entreprise extraordinaire du 13 décembre dernier, qu'il ne donnerait pas suite à la proposition de reprise de Ford Aquitaine Industries par l'industriel franco-belge Punch et poursuivrait le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) lancé, contre l'avis des pouvoirs publics, dès juin 2018, sans même attendre les résultats de la recherche d'un repreneur, comme la loi l'y contraignait. Ce PSE conduira à la fermeture du site de Blanquefort fin août 2019.

Le Président de la République, comme le Ministre de l'économie et l'ensemble des élus locaux, ont condamné, avec la plus grande vigueur, le comportement déloyal de cette multinationale, implantée depuis plus de 40 ans à Blanquefort et qui a reçu, notamment en 1995 et 2011, des aides publiques pour soutenir ses investissements.

Avec l'appui des services de l'Etat, et tout particulièrement du délégué aux restructurations d'entreprises, Jean-Pierre Floris, le projet de reprise de Punch avait été considérablement amélioré, permettant, avec un investissement dépassant 300 M€, de maintenir 400 emplois et d'envisager, d'ici 2026, avec le lancement de nouvelles transmissions automatiques, le recrutement de 700 nouveaux salariés. Les salariés avaient également consenti, pour permettre la reprise de l'usine, d'importantes concessions : gel des salaires pendant 3 ans, abandon, à partir de 2022, de 3 journées de RTT et modulation du temps de travail pendant 3 ans pour éviter le chômage technique pendant la période transitoire.

Dans son communiqué du 13 décembre, confirmé dans son communiqué du 18 décembre, la Ford MotorCompany, tente de justifier son refus de la reprise en précisant : « *Nous ne croyons pas que les plans de l'acquéreur potentiel offrent le niveau de sécurité et de protection, ou limitent le risque de possibles pertes d'emploi futures, que nous souhaitons pour les salariés de FAI* ».

Cette affirmation est particulièrement scandaleuse, comme si la fermeture du site et le licenciement de l'ensemble des 850 salariés, sans compter l'impact sur les milliers d'emplois induits, apportaient plus de garanties et de protection qu'une reprise de l'usine. Et cela, alors que la viabilité du projet de reprise avait été reconnue, tant par les experts de l'Etat que ceux des organisations syndicales de FAI.

Les élus du Conseil de Bordeaux Métropole jugent scandaleuse l'annonce faite par Ford de ne pas accepter la proposition de reprise du site de Blanquefort par l'industriel Punch Powerglide. Cette offre, considérée comme sérieuse par l'Etat,

la Région et la Métropole, était de nature à pérenniser plusieurs centaines d'emplois directs et indirects sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil de Bordeaux Métropole considère que le comportement de Ford est une véritable insulte faite aux 850 salariés, aux sous-traitants de l'entreprise et au territoire dans son ensemble.

Les élus métropolitains demandent à l'Etat de veiller avec la plus grande rigueur au respect des obligations faites à Ford en matière de reclassement des salariés qui resteraient sans solution. Ils souhaitent que la législation sur les conditions de reprise d'une entreprise soit renforcée.

Ils demandent que les aides versées par Bordeaux Métropole à Ford, en application du contrat-cadre du 23 mai 2013, soient remboursées afin qu'elles puissent être réaffectées au financement de solutions individuelles pour les salariés et d'actions de ré-industrialisation du site et des territoires sinistrés en termes d'emplois.

Ils mandatent le Président de Bordeaux Métropole pour étudier les voies et moyens juridiques de faire valoir les intérêts de la collectivité, compte tenu de l'ampleur de cette catastrophe industrielle, sociale et territoriale.